



## LA TRANSITION JUSTE : ŒUVRER ENSEMBLE POUR UN NOUVEAU PROJET DE SOCIÉTÉ



Par **Nicolas Duvoux**, Professeur, Université Paris 8 Vincennes, Directeur du Centre en philanthropie de l'université de Genève, Président scientifique du Conseil national de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale & **Anne Monier**, Docteure en sciences sociales, chercheuse au Centre en Philanthropie, Université de Genève.



## LA TRANSITION JUSTE : UNE NOTION CLÉ ET DÉBATTUE

En mars 2023, le GIEC publie son 6<sup>e</sup> rapport, qui appelle à combattre la crise climatique en visant non seulement la santé planétaire (« *planetary health* ») mais aussi le bien-être humain (« *human well-being* »), en insistant sur l'importance de la transition juste<sup>1</sup>. Dans un

---

1 Intergovernmental Panel on Climate Change, (2023), « Climate Change 2023, Synthesis Report - Summary for Policymakers ».

monde en profond bouleversement, marqué par de multiples crises – sociale, environnementale, démocratique, géopolitique, économique, médiatique, etc. – s'emparer de la question de la transition juste apparaît plus que jamais crucial.

Si la notion de transition juste est aujourd'hui reprise par de nombreux acteurs – de la COP30 à l'OCDE en passant par le Global Compact –, elle est en réalité débattue dans la société. Ses usages – tout comme les différents sens et enjeux qui lui sont attribués par les acteurs – révèlent une diversité de visions du monde et de positionnements, mais aussi les tensions qui traversent actuellement la société. S'intéresser à la transition juste nécessite de prendre en compte cette complexité, grâce notamment aux sciences sociales, qui offrent posture critique et réflexivité.

## ARTICULER LA PRISE EN COMPTE DES ENJEUX SOCIAUX, ENVIRONNEMENTAUX ET POLITIQUES

La notion de transition juste, promue originellement par les syndicats pour résoudre les conflits potentiels entre l'environnement et l'emploi<sup>1</sup>, renvoie aujourd'hui à l'importance de penser conjointement enjeux sociaux et environnementaux. La question sociale est d'autant plus centrale que les plus vulnérables sont à la fois les moins responsables de la crise climatique, les plus affectés par

---

1 Laurent E. (2020). « Introduction. La transition juste. Un nouvel âge de l'économie et de l'environnement », *Revue de l'OFCE*, vol. 165, no. 1, pp. 5-20.

celle-ci et les moins à même de faire face aux coûts de la transition<sup>1</sup>. Cette triple inégalité existe autant entre les pays (et notamment entre les pays du Nord Global et du Sud Global) qu'au sein des pays eux-mêmes.

Mais si la prise en compte des aspects sociaux est centrale, une troisième dimension est tout aussi cruciale : la dimension démocratique – souvent oubliée des travaux sur la transition juste<sup>2</sup>. La transition juste vise à permettre de rendre nos sociétés plus durables (respecter les limites planétaires), plus justes (permettre que les besoins sociaux fondamentaux de chaque individu soient comblés) et plus démocratiques (s'assurer que chaque citoyen soit entendu, considéré, représenté).

## LE RÔLE CLÉ DES EXPÉRIMENTATIONS : L'EXEMPLE DU CNLE

Même si elle ne répond pas à toutes les questions relatives à la conception et, a fortiori, à la mise en œuvre, de la transition juste, l'appropriation de la question

---

1 Voir Jafino B.A. Walsh, B. Rozenberg, J. & Hallegatte, S. (2020) « Revised Estimates of the Impact of Climate Change on Extreme Poverty by 2030 », Policy Research Working Paper 9417, World Bank; Chancel L. (2021). « Climate Change & the Global Inequality of Carbon Emissions (1990-2020) » World Inequality Database Report 31 ; Duvoux N., Lelièvre M., Ginsburger M. (2024), *Faire de la transition un levier de l'inclusion sociale. L'impact social de l'écologie*, Conseil National des Politiques de Lutte contre la Pauvreté et l'Exclusion, Rapport au Premier ministre.

2 Galanis, G., Napoletano, M., Popoyan L., Sapio A., Vardakoulias O., (2025), Defining just transition, *Ecological Economics*, Volume 227, 108370.

environnementale et des injustices qu'elle suscite par le Conseil National des Politiques de Lutte contre la Pauvreté et l'Exclusion Sociale donne un exemple de prise en compte de la dimension démocratique. Le CNLE est une instance représentative et consultative placée auprès du Premier ministre français<sup>1</sup>. Il rassemble des voix visant à promouvoir les intérêts des personnes fragiles et fait dialoguer les membres de ses différents collèges, de manière à apporter un éclairage collectif aux pouvoirs publics sur les enjeux en rapport avec ses différents domaines de compétences. La moitié de ses membres sont porteurs de savoirs sur la pauvreté tirés de leur expérience quotidienne de lutte contre toutes formes de manques.

L'appropriation de l'enjeu écologique par l'instance a mis en lumière l'importance d'articuler connaissance scientifique et participation pour pouvoir restituer finement le cumul des contraintes auxquelles font face les plus précaires, y compris dans leurs pratiques. En effet, le paysage scientifique est structurellement marqué par la faiblesse des sciences sociales dans la littérature climatique d'une part, et par l'absence de prise en compte des voix des plus modestes dans celui-ci d'autre part. Les axes de réflexion du dernier rapport du CNLE « Faire de la transition écologique un levier de l'inclusion sociale », ont été définis de manière collaborative. Pour les experts,

---

1 Le CNLE comprend 64 membres regroupés en cinq collèges : les collèges des élus et représentants de l'action sociale et territoriale (1<sup>er</sup> collège), des associations (2<sup>e</sup> collège), des partenaires sociaux (3<sup>e</sup> collège), des experts et personnes qualifiées (4<sup>e</sup> collège), et des personnes concernées par la pauvreté (5<sup>e</sup> collège).

concilier enjeux environnementaux et sociaux passait par un fléchage des dépenses de protection sociale vers des formes de consommation vertueuses, compatibles avec les objectifs de la transition. Mais les personnes concernées ont estimé que ces dispositifs risquaient de restreindre davantage encore leurs marges d'arbitrage dans la gestion de leur vie quotidienne. Très vite, elles ont mis en exergue les formes d'injustice écologique auxquelles elles sont confrontées et l'hétérogénéité de leurs situations : moindre responsabilité des plus modestes dans le dérèglement climatique, plus grande exposition aux effets de celui-ci et moins grande capacité à entrer dans les politiques de transition telles que conçues à partir du changement des comportements individuels.

Le travail d'objectivation de ces injustices s'est appuyé sur des analyses quantitatives et qualitatives et sur trois démarches empiriques différentes dont nous développons ici la première, renvoyant le lecteur au rapport. S'appuyant sur les données de l'enquête Budget de famille (BdF) de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), elle met en relation la position sociale des ménages, leur niveau de vie et leur contribution aux émissions de gaz à effet de serre pour identifier les formes de contrainte budgétaire inscrites dans les modes de vie. Outre la relation linéaire entre position dans la hiérarchie des niveaux de vie et émissions de gaz à effet de serre, il apparaît que, par rapport aux ménages aisés, les ménages modestes consacrent une part importante de leur budget à des biens et services fortement émetteurs : les premiers polluent plus que les

seconds, mais les seconds consacrent une part plus importante de leurs revenus à des dépenses énergétiques<sup>1</sup>. En outre, les ménages modestes cumulent souvent des contraintes économiques, familiales et résidentielles limitant leur capacité à décarboner leurs modes de vie. À ce titre, l'Indice de cumul des contraintes sur la décarbonation (ICD)<sup>2</sup> construit par Maël Ginsburger<sup>3</sup> montre que les 10 % les plus pauvres cumulent en moyenne 3,55 contraintes contre 2,37 pour les 30 % les plus aisés, et que près de la moitié des ménages modestes cumulent au moins 4 contraintes. On peut ainsi parler de « contrainte écologique paradoxale<sup>4</sup> », dans la mesure où ces ménages ont une empreinte carbone faible mais peu de marges de manœuvre pour participer pleinement à la transition écologique.

---

1 Quirion, Ph. (2022). « Les outils économiques pour favoriser la transition écologique et leurs effets distributifs », *Informations sociales*, n° 206, p. 22-29.

2 Cet indice prend en compte 11 contraintes sur la décarbonation : la pauvreté en « reste pour vivre » ; l'aide alimentaire ; l'aide en équipements ; l'absence de jardin ; la distance du lieu de travail / études ; l'inaccessibilité perçue des transports en commun ; la visite de famille / amis hors métropole ; les séjours professionnels hors métropole ; la dépendance dans l'amélioration de la performance énergétique du logement ; la surface importante du logement à chauffer (> 70 m<sup>2</sup> par personnes) ; la fréquentation importante du personnel de soin.

3 Duvoux N., Lelièvre M., Ginsburger M. (2024), *Faire de la transition un levier de l'inclusion sociale. L'impact social de l'écologie*, Conseil National des Politiques de Lutte contre la Pauvreté et l'Exclusion, Rapport au Premier ministre.

4 *Ibid.*, p. 146.

## PERSPECTIVE SYSTÉMIQUE ET NOUVEAU PROJET DE SOCIÉTÉ

Reformuler la question environnementale à partir de critères sociaux suppose aussi d'évaluer les impacts de la transition écologique sur les conditions de vie des ménages modestes, en mesurant leurs difficultés monétaires et non-monétaires à entrer dans la transition, sans affaiblir la dynamique globale de celle-ci, puisque ne pas faire la transition reviendrait à pénaliser davantage encore ceux qui le sont déjà. Ainsi, la participation des personnes concernées fait émerger une exigence de méthode : la transition ne peut reposer ni seulement sur les comportements individuels, ni seulement sur les structures, mais sur une co-construction des leviers : séquençement des évolutions pour prendre en compte l'inertie des pratiques, prise en compte des comportements vertueux mais invisibles (seconde main...) des plus modestes. À rebours d'une vision de la transition qui demande des efforts homogènes à des groupes qui n'ont pas les mêmes capacités, la transition juste, c'est demander de consommer moins et mieux à ceux qui le peuvent et plus et mieux pour ceux qui en ont besoin. La transition doit être graduelle pour ne pas placer les plus modestes dans des situations d'impossibilité à s'adapter à de nouvelles contraintes, et redoubler les injustices préexistantes. Elle doit réviser les prétentions à la consommation des plus aisés et fixer des planchers et plafonds, qui sont les bordures inférieures et supérieures de couloirs de consommation<sup>1</sup>.

---

1 Sahakian, M., Fuchs, D., Lorek, S., Di Giulio, A, (2021),

La transition juste s'inscrit ainsi dans une analyse tri-dimensionnelle (enjeux environnementaux, sociaux, politiques), mais aussi dans la lignée des travaux récents sur la transition environnementale qui la définissent comme une transformation systémique de nos sociétés<sup>1</sup>. Cette perspective systémique, cruciale pour un changement en profondeur, doit se déployer à différents niveaux – tant dans la compréhension des enjeux que dans l'intégration dans les organisations ou dans la coordination des actions<sup>2</sup>.

## EXPÉRIMENTATION MULTI-ACTEURS ET SCIENCES SOCIALES

La mise en œuvre de la transition juste suppose le déploiement et le développement d'expérimentations multi-acteurs, réunissant des acteurs de différents milieux (académique, politique, philanthropique, économique, culturel, personnes concernées, etc.).

En ce sens, les sciences sociales joueront un rôle clé : non seulement pour éclairer la complexité de la transition

---

« Advancing the Concept of Consumption Corridors and its Implications », *Sustainability, Science, Practice and Policy*, vol. 17/1.

1 Cohen M., Lemaitre T., Louis-Lucas T. and Sampère J. (2021) « Transition environnementale, géographie et dispositifs de recherche interdisciplinaire », *Bulletin de l'association de géographes français*, 97-4 | 569-583.

2 Monier A., Cornilleau A., Romain K. (2024), *La philanthropie face aux défis environnementaux : Enjeux et perspective pour une transition juste*, Étude de l'Observatoire Philanthropie et Société de la Fondation de France.

juste, mais aussi pour accompagner l'essor des collaborations multi-acteurs et la démocratisation même de la transition.

Pour autant, la transition juste, cette transformation systémique nécessaire de nos sociétés pour les rendre plus durables, justes et démocratiques, suscite aujourd'hui un véritable *backlash* dans de nombreux pays et à l'international. Cette situation invite à repenser la manière dont est abordée la transition juste, non de manière restrictive, mais comme une opportunité de se recentrer sur « ce qui compte vraiment » : la santé et le bien-être de la terre et de ses habitants. Ces évolutions nécessaires pour mener la transition juste ne doivent pas être vues comme une dégradation de nos conditions de vie, mais au contraire comme une manière de les améliorer en repensant les valeurs qui structurent nos sociétés. Passer du « toujours plus » au « toujours mieux », revenir à nos essentiels – souvent peu quantifiables – et renforcer les liens sociaux en se retrouvant autour des valeurs qui fondent notre humanité – fraternité, solidarité, tolérance, justice, etc. – pour construire ensemble un futur désirable et désiré.